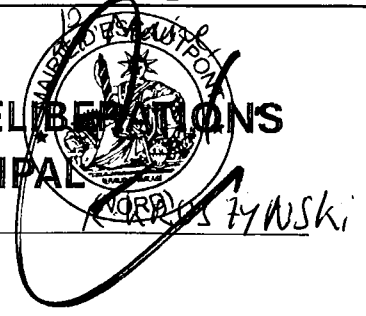



COMMUNE
D'ESCAUTPONT
 Département du Nord
 Arrondissement de Valenciennes
 Canton d'Anzin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2024

<p>Date de convocation : 11.09.2024</p> <p>Date de publication : 14.09.2024</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre ; le vingt septembre,</p> <p>Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>
<p>Effectif du Conseil Municipal : 27</p> <p>Quorum : 14</p> <p>Présents : 16</p> <p>Absents excusés : 09</p> <p>Ont donné pouvoir : 08</p> <p>Absents : 02</p> <p>Ont pris part au vote : 16</p> <p>Exprimés : 24</p> <p>Pour : 13</p> <p>Contre : 11</p> <p>Abstention : 0</p> <p>Secrétaire de séance : Michel RENARD</p> 	<p>PRÉSENTS M. Raphaël KRUSZYNSKI ; M. Jean-Luc FRERE ; Mme Eveline LEGRAND ; M. Michel RENARD ; Mme Catherine ROLY ; Mme Christine PLUMECOCQ ; M. Benjamin LECLERCQ ; Mme Joëlle LEGRAND ; M. Jean-Claude LIETARD ; M. Jean-Luc BULENS ; Mme Sylviane DEBOSZ ; M. Daniel HERLAUD ; Mme Corinne WISNIEWSKI ; Mme Monique PASSET ; Mme Corinne RIBEAUCOUP ; Mme Virginie BERNUS.</p> <p>ABSENTS EXCUSÉS M. Patrick LATOUCHE ; Mme Annie NOTELET ; Mme Patricia DURIEUX ; M. Didier MARMIGNON ; Mme Nathalie DELHAYE ; M. Romuald CHANTREL ; M. Cédric LATOUCHE ; Mme Sandrine PONCHANT ; Mme Tiffanie SURIA.</p> <p>ONT DONNÉ POUVOIR : M. Patrick LATOUCHE donne pouvoir à M. Raphaël KRUSZYNSKI ; Mme Annie NOTELET donne pouvoir à Mme Monique PASSET ; Mme Patricia DURIEUX donne pouvoir à M. Michel RENARD ; M. Didier MARMIGNON donne pouvoir à M. Jean-Luc FRERE ; Mme Sandrine PONCHANT donne pouvoir à Mr Daniel HERLAUD ; Mme Nathalie DELHAYE donne pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND ; M. Romuald CHANTREL donne pouvoir à M. Benjamin LECLERCQ, Mme Tiffanie SURIA donne pouvoir à Mme Christine PLUMECOCQ.</p> <p>ABSENTS : M. Benamar TOUATI, Mme Aline LANGA.</p>

DELIBERATION N° 84

OBJET : « Association Fresnoise Parc et Loisirs Plein Air » - Demande de subvention de fonctionnement

Monsieur Michel RENARD rappelle que « l'Association Fresnoise Parc et Loisirs Plein Air » avait pris en charge "Tipote", et ses jeunes marçassins, qui avaient trouvé refuge près de la Malanoye.

La ville d'Escautpont avait accordé en 2023 une subvention exceptionnelle de 2 318 €, destinée à couvrir les frais vétérinaires, la construction de l'enclos et l'achat de nourriture.

Lors du conseil municipal du 06 juillet 2024, la question du versement de la subvention à ladite association avait été soulevée de façon informelle, et avait recueilli une majorité de voix contre le versement de la subvention demandée.

Envoyé en préfecture le 25/09/2024

Reçu en préfecture le 25/09/2024

Publié le

ID : 059-215902073-20240925-84_2024-DE

510

Monsieur Michel RENARD informe l'assemblée que l'association sollicite une nouvelle subvention de 500 € afin de continuer à répondre aux besoins alimentaires de Tipote et de ses petits.

VU la demande de subvention de fonctionnement de ladite association en date du 26 février 2024, reçue en Mairie le 26 février 2024 ;

Il est proposé à l'Assemblée délibérante :

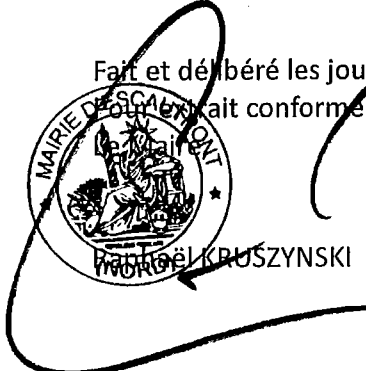
- **DE DECIDER** d'allouer une subvention fonctionnement de 500,00 €, à l'Association « Association Fresnoise Parc et Loisirs Plein Air ».
- **DE DIRE** que la dépense sera réglée à l'aide des crédits ouverts au budget primitif 2024, article 65748

Vote du Conseil Municipal : Adopté à la Majorité

Pour : 13 voix - Contre : 11 - Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire fait conforme


MAIRIE D'ESCAUTPONT
MICHAËL KRUSZYNSKI